

COMMUNE DE MAURECOURT

78780

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2025

Date convocation :
4 juillet 2025

Date affichage avis :
4 juillet 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 20

Objet :
**DEMANDE DE
SUBVENTION
DOTATION
D'ÉQUIPEMENT
DES TERRITOIRES
RURAUX**

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 juillet à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Xavier TALON, 1^{er} adjoint au maire.

Étaient présents : Mme Michèle BARATELLA, M. Daniel WOTIN, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Joël DRECOURT, Mme Annie LE MEZEC, M. Anthony DESCHAMPS, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, M. Chrislain CAUSSIAUX, Mme Martine MORY, M. Patrick CHALES, M. Adrien LE TALLEC.

Excusés : M. Didier GUERREY (représenté par M. Xavier TALON), Mme Martine DUPUY (représentée par Mme Martine MORY), M. Joël TISSIER (représenté par M. Joël DRECOURT), M. Gilles VARIN (représenté par M. René CHOTEAU), Mme Estelle DRENO (représentée par M. Anthony DESCHAMPS).

Absents : M. Jean-Pierre BAUDIN, Mme Astrid DELANNOY, Mme Annie ALLOITTEAU, Mme Béatrice BOUREL, Mme Féliberta MENDES-SEMEDO, Mme Cloé BLANCHARD, Mme Audrey AMAURY.

Secrétaire de séance : Mme Nicole COURBET.

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Annie LE MEZEC concernant l'opération prioritaire Catégorie 2 Secteur social et sanitaire : « accès PMR pour les bâtiments publics communaux et intercommunaux » (aménagement intérieur & accès direct) pour un montant de 174 500,00 euros hors taxe (HT) soit 209 400,00 euros toutes taxes comprises (TTC),

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2025 et de son opération prioritaire Catégorie 2 Secteur social et sanitaire : « accès PMR pour les bâtiments publics communaux et intercommunaux (aménagement intérieur & accès direct),

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Adopte l'avant-projet de création de 2 classes accès PMR à l'école élémentaire La Cerisaie, située 17 rue Maurice Berteaux à Maurecourt, pour un montant estimé de 174 500,00 euros hors taxe (HT) soit 209 400,00 euros toute taxe comprise (TTC).

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2025.

S'engage à financer l'opération de la façon suivante :

DETR : 52 350,00 €

Commune de Maurecourt : 157 050,00 €

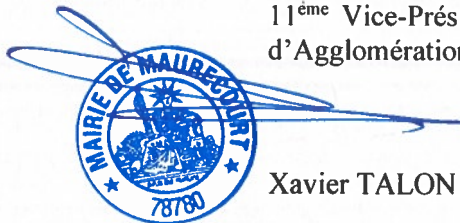
Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20250710-2025-34-35-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

Dit que la dépense est inscrite au budget primitif 2025, article 21318 section d'investissement.

Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus

Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 11 juillet 2025

Pour le Maire,
Le 1^{er} Adjoint délégué aux finances
11^{ème} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



Xavier TALON

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20250710-2025-34-35-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025